

Bruxelles, le 24 septembre 2018
(OR. en)

12285/18

Dossier interinstitutionnel:
2018/0309(NLE)

UD 209
CID 14
TRANS 394
PREP-BXT 24

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. Cion:	ST 11693/18 + ADD 1
Objet:	Projet de décision du Conseil relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne, au sein de la commission mixte UE-PTC instituée par la convention du 20 mai 1987 relative à un régime de transit commun, en ce qui concerne les amendements à apporter à cette convention - Adoption

1. Le 22 août 2018, la Commission a présenté au Conseil la proposition visée en objet, qui est fondée sur l'article 218, paragraphe 9, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.
2. Le groupe "Union douanière" a marqué son accord sur le texte du projet de décision lors de sa réunion du 11 septembre 2018.
3. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents pourrait:
 - confirmer l'accord intervenu au sein du groupe, et
 - inviter le Conseil à adopter sans débat, lors d'une de ses prochaines sessions, le projet de décision dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 12141/18 UD 200 CID 12 TRANS 380 PREP-BXT 22.